

CADCO - Actualité - céréales du 09 septembre 2014 (C19 - 1/2)

Froment situation mouche grise : zone à risque à l'Est et au Centre

Le niveau de population de mouche grise est estimé par la mesure des pontes dans des sites connus pour être favorables aux pontes de l'insecte. Réalisée la dernière semaine du mois d'août, lorsque les pontes peuvent être considérées comme terminées, cette tournée consiste à prélever des échantillons de terre sur 5 cm de profondeur, puis d'en extraire et d'en dénombrer les œufs de mouche grise. Ces prélèvements se font sous betteraves, couvert de référence, le plus favorable aux pontes.

Des analyses effectuées (68), il ressort que 7 (chiffres en gras dans le tableau ci-après) de nos sites sont des sites à risques, soit 10 % des sites. Pour rappel, en 2013 : 9 sites sur 68 étaient à risque (13%). Les résultats présentés ci-après vous sont présentés à titre indicatif, il ne faut pas les considérer de manière individuelle. La limite de l'enseignement que l'on peut tirer étant dans la tendance géographique générale (présence ou non de site détecté comme à risque) et non dans les valeurs individuelles.

Les niveaux de ponte sont plus faibles que l'an dernier mais toujours assez présent dans l'Est et dans une moindre mesure au Centre du Pays.

Etant donné la répartition des sites où les populations de mouche grise dépassent le seuil de précaution (chiffres en gras dans le tableau ci-après), on peut dire que **la saison qui s'annonce est à risque de dégâts de mouche grise pour l'Est et dans une moindre mesure pour le Centre**. En effet, si l'hiver est favorable à l'insecte (hiver froid et sec ouvrant les sols en profondeur) les niveaux de population mesurés dans l'Est et dans une moindre mesure au Centre sont à risques.

<u>Sites de 2014</u>	<u>œufs/m²</u>		<u>œufs/m²</u>		<u>œufs/m²</u>
Thumaide	10	Villers-Sire-Nicole	150	Isnes	190
Wasmès AB	10	Rouveroy	200	Isnes	60
Mourcourt	0	Hantes-Wihéries/Erquelines	160	Meux	210
Esquermes	10	Beaumont	100	Grand-Leez	200
Pecq	0	Beaumont	90	Aisne-en-Refail	270
Outrijve	10	Leers-et-fosteu/Thuin	100	Noville sur Mehaigne	70
Pottes	10	Labuissière	170	Perwez	110
Pecq (Long de l'escaut)	0	Biercée	120	Malèves-St-Marie	190
Pecq (plaine)	60	Gozée	50	Huppaye	280
Ramegnies-chin	0	Ragnies	10	Molembais St Pierre	30
Thieu	50	Grand-Leez	360	Ramilies-offus	160
Havre	0	Sauvenière	120	Boneffe	400
Dour	0	Nil st vincent	320	Thisnes	440
Athis	0	Chastre	390	Hannut	560
Sars-la-Bruyere/Frameries	60	St Amand	80	Lens-st-Rémy	90
Dour	60	Marbais	230	Villers-le-peuplier	170
Givry	0	Villers Perwin	70	Avin	420
Estinnes au val	80	Frasnes lez gosselies	20	Ciplet	70
Estinnes au val	40	Houtain le val	110	Burdinne	220
Anderlues	210	Loupoigne	100		

CADCO - Actualité - céréales du 09 septembre 2014 (C19 - 2/2)

Mettet	60	Sovet	110
Sart-St-Laurent	90	Braibant	30
Flavion	50	Ciney	70
Anthée	20	Emptinne	110
Dinant	20		

Même dans les régions les plus infestées, tous les froments ne sont pas menacés. En effet, les semis d'octobre ne souffrent quasi jamais de la mouche grise. Même si des attaques quelquefois assez denses y sont observées, la culture compense très facilement les pertes de tiges par le tallage. D'autre part, les semis succédant à des céréales, du maïs, du lin, des haricots ou du colza, ne sont pas menacés, car ces précédents ne constituent pas des couverts favorables à la ponte.

Dans nos conditions de culture, **pour être menacées de dégâts de mouche grise, une emblavure doit réunir les conditions suivantes :**

- **Précédent betterave,**

- **Semis tardifs** (à partir de début novembre, aggravation jusqu'au semis de printemps les plus menacés).

L'historique d'attaque récent d'une parcelle par la mouche grise est également un indice dont on peut tenir compte.

Lorsque ces conditions sont réunies, un traitement de semences constitue une précaution utile. Deux traitements sont autorisés à ce titre : FORCE (7744P/B composé de tefluthrine) ou LANGIS (10205P/B composé de cyperméthrine).

Le prochain avis est prévu pour le mardi 16 septembre.

Coordination scientifique : Groupe « ravageurs », M. De Proft
Coordonnateur du CADCO : X. Bertel (081/62.56.85), visitez notre site : <http://cadcoasbl.be>

Le prochain avis est prévu pour fin août (risque mouche grise), plus tôt si nécessaire (qualité pré-récolte, ...)

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW/DGARNE/Dir. de la Recherche et du Développement, d'Agrisemza asbl, du BWAQ asbl, du CARAH asbl, du CRA-W, des Comices wallons, du CORDER asbl, de la FWA, de la Province de Liège – Agriculture, de ULg - GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, du POB, de Réquasud asbl. Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CADCO

A l'agenda :

- **11 septembre** 19h30 : présentation du Livre Blanc en l'espace Senghor à l'avenue de la Faculté à 5030 Gembloux (Renseignements: 081/62.21.41)
- **12 septembre** à 13h30 : visite des bandes aménagées implantées sur le site de « Hainaut Sécurité » à la rue de la croix 112 (« caserne de Chièvres ») à 7870 Bauffe (Info : 068/264.630)
- **18 septembre** 2014 à 9h30 : Assemblée sectorielle « GRANDES CULTURES » au Château de Jehay, rue du Parc, 1 à 4540 Jehay (SoCoPro asbl : 081/240.430)

Carnet de champ CADCO,... un outil agronomique et de traçabilité

La nouvelle édition est disponible !!

Des exemplaires sont mis à votre disposition : Au CADCO, C/O CRA-W, Chemin de Liroux, 2 à Gembloux ; à la FWA, chaussée de Namur, 47 à Gembloux ou dans de nombreux bureaux régionaux ; dans les Services Agricoles Provinciaux : au BWAQ asbl (02/656.09.70) rue St-Nicolas, 17 à La Hulpe ; au CARAH asbl (068/26.46.30) rue Paul Pastur, 11 à Ath ; au CPL Végémar (019/69.66.86) rue de Huy, 123 à Waremmes ; à l'OPA Qualité; Ciney (083/23.16.38) Domaine de St-Quentin à Ciney ; auprès de Nitrawal ; dans les directions des services extérieurs de la DGARNE ; auprès du CER (084/22.02.67) rue du carmel, 1 à Marloie ;...